



**ACADÉMIE  
D'AMIENS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Somme

**Circonscription de l'adjointe  
au DASEN de la Somme**

Amiens, le 30 septembre 2021

Dossier suivi par :  
Dominique Maire

len80.adjoint@ac-amiens.fr  
03 22 71 25 01

20, boulevard d'Alsace-Lorraine  
80063 Amiens cedex 9

Monsieur le secrétaire départemental,

Votre courrier en date du 20 septembre 2021 adressé à monsieur le Recteur et relatif à la remontée des plans de continuité pédagogique a retenu toute mon attention.

Je souhaite vous apporter les éléments de réponse suivants :

- nous soulignons et reconnaissons l'engagement des équipes dans la mise en place de la continuité pédagogique dès que celle-ci doit être mise en œuvre ;
- cette année, les nouveaux projets d'école devront être élaborés et les plans de continuité pédagogique en seront un élément important. La remontée de ces plans permettra aux équipes de circonscription d'analyser les besoins des équipes et des familles en amont de la phase d'élaboration des projets d'école et, de ce fait, leur permettra de mieux accompagner les directeurs et les enseignants ;
- puisque les équipes ont déjà élaboré leurs plans de continuité pédagogique, la remontée de ceux-ci ne leur demandera pas de travail supplémentaire puisqu'il n'y a aucune obligation à utiliser la trame qui leur a été proposée à titre indicatif ;
- enfin, la date limite de remontée des plans est reportée au 15 octobre 2021.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire départemental, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'Éducation nationale de la Somme



Gilles NEUVIALE

Monsieur le secrétaire départemental du SE-UNSA  
4 rue Paul Sautai  
80000 Amiens